



Prix lycéen du livre de philosophie

Paris, le 22 septembre 2015

Chère collègue, cher collègue,

Créé cette année à l'initiative de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, le Prix lycéen du livre de philosophie a pour ambition d'inciter les élèves à lire, de susciter entre eux des échanges et des discussions philosophiques et de leur montrer que la philosophie s'incarne dans des livres récents qui affrontent des problèmes contemporains.

Les livres sélectionnés, tous en rapport avec le programme de philosophie des classes terminales et, pour au moins deux d'entre eux, avec le programme d'enseignement moral et civique, sont :

- Florent Bussy, *Qu'est-ce que le totalitarisme ?*, Vrin, 2014.
- Christophe Genin, *Kitsch dans l'âme*, Vrin, 2010.
- Catherine Kintzler, *Penser la laïcité*, Minerve, 2014.
- Olivier Rey, *Une folle solitude. Le fantasme de l'homme auto-construit*, Seuil, 2006.
- Frédéric Worms, *Revivre. Éprouver nos blessures et nos ressources*, Flammarion, 2015.

L'organisation des lectures dans l'année, des réunions et des discussions est laissée à la libre appréciation des élèves et de leurs professeurs. Un forum de discussion est à la disposition des élèves sur le site du Prix.

Un vote, organisé au mois de mai, désignera le lauréat du prix. Une cérémonie officielle en présence d'élèves sera organisée en octobre pour sa remise.

En espérant que ce Prix suscitera votre intérêt et celui de vos élèves, nous nous permettons de vous renvoyer au site <http://prixphilo.org> pour de plus amples informations et vous adressons nos très cordiales salutations,

Le Comité de pilotage du prix

(Didier Brégeon, Nicolas Franck, Jean-Louis Lanher, Marie Perret).

Prix lycéen du livre de philosophie

<http://prixphilo.org>

Facebook: <https://www.facebook.com/prixphilo>

contact: contact@prixphilo.org

Règlement du Prix lycéen du livre de philosophie

Année 2015-2016

Article 1 – Présentation du Prix

Le Prix lycéen du livre de philosophie est ouvert à tous les élèves des classes de première, terminales et préparatoires aux Grandes Écoles des lycées généraux et technologiques.

Organisé à l'initiative de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public, il a pour objectif d'inviter les lycéens à lire et de susciter des échanges sur des questions philosophiques.

Article 2 – Sélection des livres

Les cinq livres en lice pour l'édition 2015-2016 du Prix lycéen du livre de philosophie ont été sélectionnés par le Comité de pilotage du Prix, composé de membres désignés par le Bureau de l'APPEP. Ils ont été choisis en fonction de leur intérêt philosophique, de leur accessibilité pour des élèves qui découvrent la philosophie, et parce qu'ils font écho aux programmes de philosophie et d'enseignement moral et civique des classes terminales.

Article 3 – Achat des livres

Les livres sélectionnés ne sont pas fournis. Il est recommandé de faire acheter les livres par le CDI, si possible en deux ou trois exemplaires, dès le mois de juin. L'achat des livres peut aussi être subventionné par la Région.

Article 4 – Conditions de participation

La participation au Prix est libre et ne nécessite aucune inscription. Les lycéens se font connaître auprès d'un professeur de philosophie de leur établissement ou, le cas échéant, auprès du professeur documentaliste responsable du CDI. Pour faciliter la communication et l'organisation, il est demandé aux professeurs de se signaler auprès du Comité de pilotage du prix à l'adresse suivante : contact@prixphilo.org.

Article 5 – Réunions et discussions

Les lycéens participant au Prix sont libres de s'organiser comme ils veulent. Des réunions peuvent être organisées au sein de l'établissement, sous l'égide du ou des professeur(s) participant au Prix. Chaque professeur choisit la fréquence et les modalités de ces réunions. Des exemples d'organisation sont proposés sur le site <http://prixphilo.org> et les professeurs peuvent partager leur manière de faire en la présentant sur le forum du site. Les lycéens qui souhaitent partager leurs analyses et leurs commentaires sur les livres sélectionnés peuvent également le faire sur le forum du site à condition de s'y inscrire et de s'engager à en respecter la charte. Ils sont également invités à utiliser ce forum pour commenter ou discuter les analyses des autres lecteurs.

Article 6 – Choix du livre lauréat.

Au cours du mois de mai, les professeurs organisent le vote pour désigner le livre lauréat dans chaque établissement.

Chaque élève vote pour le livre dont il pense qu'il mérite de remporter le Prix. Le 31 mai au plus tard, les professeurs communiquent au Comité de pilotage le nombre de voix obtenu par chaque livre.

Le Comité de pilotage totalise les voix obtenues par chaque livre et déclare lauréat du Prix celui qui en remporté le plus grand nombre de suffrages. Pour garantir la transparence de l'élection, le résultat du vote de chaque lycée sera publié sur le site du prix.

Article 7 – Proclamation des résultats.

Les résultats seront publiés le 1er juin sur le site du Prix.

Ils feront l'objet, au cours du mois d'octobre 2016, d'une proclamation officielle en présence d'élèves et de l'auteur du livre qui aura été distingué.